Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 10

Artikel: Nos plus hauts magistrats s'expriment sur l'expansion : toujours plus d'habitants! Jusqu'où faut-il aller? : Le principe d'expansion permanente n'est-il pas un mythe?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nos plus hauts magistrats s'expriment sur l'expansion

Toujours plus d'habitants! Jusqu'où faut-il aller?

Le principe d'expansion permanente n'est-il pas un mythe?

Il arrive que l'homme d'aujourd'hui s'interroge. Et sa réflexion débouche souvent dans un sentiment d'inquiétude, d'insécurité. Ce qui le frappe surtout, c'est la croissance démesurée au sein de laquelle nous vivons. L'expansion est à l'ordre du jour. Expansion de l'économie, expansion de nos cités...

Il suffit de jeter de temps en temps un coup d'œil en arrière, sur un passé qui n'est pas très lointain puisqu'il ne dépasse guère une ou deux générations pour s'apercevoir que les surfaces gagnées par les villes s'étendent à un rythme incroyable. Les campagnes, elles, s'amenuisent, et bien rares sont les agriculteurs qui s'attachent encore à leur terre, qui s'y cramponnent pour la défendre. Beaucoup renoncent, abandonnent, après avoir réalisé ce qu'ils estiment être une «bonne affaire».

Les aménagistes, eux, s'efforcent de concevoir l'avenir.

A vrai dire, ils n'osent guère aller dans leurs prévisions au-delà d'un demi-siècle. Ce qui dépasse ce terme les dépasse. Ce que sera notre pays dans une centaine d'années? Qui donc pourrait, avec quelque vraisemblance, l'imaginer? Certes, dans les plans d'aménagement du territoire, on prévoit volontiers des zones protégées, campagnes ou parcs régionaux. Mais que se passera-t-il si la croissance démographique se poursuit? Où faudra-t-il loger tous les futurs habitants? Jusqu'où iront les villes tentaculaires, dont le poète Verhaeren avait déjà perçu le danger et que Le Corbusier voyait déjà s'élever en hauteur pour économiser autant que possible les terrains et maintenir entre les immeubles de la verdure et des arbres, auxquels il tenait beaucoup?

A Genève, face à une expansion démentielle, des hommes, notamment des savants, réagissent, tout en soulignant que le développement démographique et industriel s'accompagne de nuisances accrues et que si l'on continue dans cette voie, on risque bien d'aboutir à une impasse. Ces hommes, réunis en une association qui porte le nom d'«Institut de la vie», dénoncent les risques qui proviennent de ce principe d'expansion permanente et obligée, dans laquelle ils voient un mythe moderne.

Par deux lettres ouvertes qu'ils ont publiées et adressées aux «hommes de chez nous», ils invitent leurs concitoyens à prendre garde aux conséquences que peut avoir le pullulement des hommes, qui s'accompagne, à cause d'une avance technique souvent mal pensée et mal utilisée, d'une dégradation progressive.

Depuis une vingtaine d'années, écrivent-ils, les mises en garde se multiplient. Elles émanent des voix les plus autorisées, singulièrement des biologistes, des écologistes et de certains milieux médicaux.

Le cas de Genève

Les dirigeants de l'Institut de la vie se préoccupent, entre autres, de la situation de Genève, ville au rayonnement considérable et qui s'étend de plus en plus. Si l'on songe que le territoire qui entoure la cité de Calvin est limité, on peut se demander ce qu'il en adviendra dans un proche avenir. «Dans vingt ou trente ans, écrivent-ils, il n'existera presque plus de campagne genevoise, à part quelques trop modestes zones protégées.»

Dans leur seconde lettre ouverte, ils se réfèrent notamment aux prévisions démographiques sur lesquelles se fondent certains grands projets urbanistiques. En 1966, le Département des travaux publics avait publié un rapport de la Commission d'urbanisme relatif à l'extension et à l'organisation urbaine de Genève. La commission prévoyait une structure alvéolaire de la cité et faisait état de prévisions démographiques échelonnées dans le temps et poussées jusqu'au chiffre de 800 000 habitants pour l'an 2015. Il ne s'agit là que de suggestions et bien des éléments peuvent en modifier les données. Tout en reconnaissant au plan directionnel, tel qu'il a été élaboré, une grande valeur technique, les dirigeants de l'institut relèvent que, tandis que le canton de Genève n'a pas encore atteint les 400 000 habitants, des difficultés surgissent déjà, que les choix pour les implantations sont de plus en plus limités, et que les oppositions s'accroissent. «Limitée dans ses possibilités d'extension par des contingences géographiques et politiques, Genève, se demandent-ils, serait-elle déjà à l'aube d'une impasse?» Ils citent l'augmentation des nuisances, des encombrements, du bruit, de la pollution atmosphérique, toutes choses qui, avec la diminution des zones naturelles de compensation, altèrent la santé publique. Et ils se posent les questions essentielles suivantes: Que pouvons-nous encore nous permettre? Que pouvons-nous ne plus nous permettre? Puis ils concluent leur message par cette requête: «Nous demandons que, dès aujourd'hui, soient définies les limites de l'expansion urbaine et industrielle; que l'emprise des infrastructures sur la campagne soit restreinte au minimum; que l'on attaque donc les nuisances à leur source et non seulement dans leurs effets.»

Cet appel a eu un certain retentissement à Genève. Il pourrait avoir son prolongement dans le canton de Vaud, qui a dépassé depuis peu le demi-million d'habitants et qui se trouve confronté aussi avec pas mal de problèmes, malgré l'espace sensiblement plus vaste dont il dispose par rapport à Genève.
L'Institut de la vie ne se contente pas, toutefois, de poser de graves principes. Il intervient aussi sur le plan pratique, suscitant dans la population des réactions salutaires. C'est ainsi que, récemment, dans le but de limiter la pollution atmosphérique, qui augmente en même temps que le nombre des véhicules automobiles, il a recueilli, dans les rues de la ville, des signatures pour une pétition demandant que soit développé le principe des transports en commun et réduite en conséquence la circulation automobile. Il y a là, assurément, un grave problème qui devra bien être résolu un jour ou l'autre.

Une solution raisonnable ?
En ce qui concerne la croissance démographique, l'Institut de la vie n'entend pas que soit stoppé sans autre le développement de Genève, mais que celui-ci soit limité par exemple à un chiffre de 600 000 habitants, solution qui lui paraît raisonnable.
Pour la défense de l'environnement, que le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi a évoquée lors de l'ouverture des 23es Rencontres internationales de Genève, il y a lieu de rappeler que le porte-parole de notre gouvernement, tout en reconnaissant que la qualité de la vie est l'un de ses grands soucis, a affirmé qu'on ne saurait faire tourner la roue de l'histoire en sens inverse. On ne peut ni revenir à une époque antérieure, ni perpétuer l'époque actuelle. Les objectifs de la protection de l'environnement, a-t-il dit, ne sauraient être réalisés que grâce à une planification conséquente à tous les échelons. Ce qui ne saurait se faire sans limitation de la propriété individuelle. En abordant un problème assez semblable à ceux chers à l'Institut genevois de la vie, M. Tschudi a démontré, une fois de plus, combien est actuelle la préoccupation de sauvegarder ce qui peut encore l'être de notre environnement.

«Journal de la Construction».

Le développement économique est-il profitable à toutes nos régions?

«Le Valais s'est ouvert pour se mettre en mesure de rattraper toutes sortes de retards et il s'y est mis à un rythme qui souvent, à nous autres Suisses, nous coupe presque le souffle», a déclaré le conseiller fédéral Ernst Brugger qui a pris la parole à Martigny à l'occasion de l'ouverture de la 12e Foire-exposition du Valais. Après avoir commenté le fort développement économique de ce canton et de la Suisse en général, le chef du Département fédéral de l'économie publique a parlé des «revers de la médaille» et a ensuite abordé le problème des régions de notre pays en voie de développement.

Le temps est passé d'un idyllique canton alpestre vivant replié dans ses montagnes, a déclaré M. Brugger en parlant du Valais. Entre 1950 et 1970, la croissance économique de ce canton a atteint la moyenne la plus haute d'entre tous les cantons suisses. En vingt ans le Valais a développé de façon spectaculaire son secteur artisanal et industriel, et celui des services, tout spécialement le tourisme. Le revers de la médaille, c'est que le développement économique moderne est en train de nous imposer une mutation structurelle de plus en plus contraignante et donne à nos problèmes une charge de plus en plus émotionnelle. On sent confusément, sous le vernis de notre prospérité conjoncturelle, s'annoncer des changements qui vont modifier de fond en comble nos conditions de travail et notre façon de vivre: ce sentiment d'angoisse est l'une des sources d'un malaise que nous voyons se répandre malgré nos succès matériels.
Nous ne pourrons plus, à l'avenir, nous payer le luxe d'un développement indiscipliné, a poursuivi M. Brugger. La planification d'ensemble par laquelle nous tentons d'organiser notre avenir n'est possible qu'à la condition que l'individu, les groupements économiques et l'Etat deviennent de véritables partenaires les uns pour les autres et travaillent à résoudre ensemble les tâches auxquelles doit faire face toute société industrielle moderne, en créant les conditions indispensables à l'exercice de la liberté de chacun comme à l'épanouissement des forces de l'économie privée.
Parlant ensuite des disparités considérables qui existent dans notre pays, de région en région, et de la diminution de la population dans de nombreuses communes des régions en voie de développement (dans 1274 communes sur 3000), M. Brugger a déclaré que son département travaille, dans le cadre d'une conception économique globale, à soulager et à venir en aide aux communes de montagne.